



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 20

Troyes, le lundi 22 mai 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 78 excès de vitesse;
- 6 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 5 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 30 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 9 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 9 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 13 faits de refus de priorité ;
- 27 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 24 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 23 mai – Après-midi	Boulevard Jules Guesde à Troyes
Mercredi 24 mai - Après-midi	D951 – La Saulsotte
Mercredi 24 mai - Après-midi	D619 - Lusigny
Jeudi 25 mai - Après-midi	D671 – Fouchères - Mussy
Jeudi 25 mai - Après-midi	Avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie
Dimanche 28 mai - Après-midi	D 671 - Clérey

Du 22 au 26 mai : Journées de la sécurité routière au travail

Les prochaines Journées de la sécurité routière au travail se dérouleront du 22 au 26 mai 2023. Retrouvez ci-dessous des outils de sensibilisation au risque routier et des exemples d'initiatives déjà mises en place à l'occasion des journées qui rendent la route plus sûre.

Pourquoi participer ?

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 4 millions de journées de travail perdues. Une accidentalité qui touche au quotidien employeurs et salariés. Ces journées sont donc l'occasion de développer une culture partagée de sécurité routière.

Qui peut participer ?

Grandes entreprises, PME ou startup, administrations ou collectivités territoriales, tous les employeurs sont invités à participer à ces Journées de la sécurité routière au travail en organisant à leur convenance, le jour de leur choix, des animations de sensibilisation au risque routier.

Comment participer ?

Libre à chaque employeur d'imaginer le format de sa participation. L'essentiel est de participer... et de faire participer les salariés de façon ludique et interactive. Tests, quiz, ateliers pratiques, simulateurs, forum, révision du code, les idées ne manquent pas !

Des kits personnalisables de mobilisation et d'animation sont téléchargeables.

Message de prévention

22 - 26 mai : Journées de la sécurité routière au travail

Comment participer ?
Libre à chaque employeur d'imaginer le format de sa participation. L'essentiel est de participer... et de faire participer les salariés de façon ludique et interactive. Tests, quiz, ateliers pratiques, simulateurs, forum, révision du code, les idées ne manquent pas !

Quelques visuels de la campagne de communication à destination des réseaux sociaux

<p>Un repas d'affaires sans alcool, ça sera toujours moins bizarre qu'un repas d'affaires sans vous.</p> <p><small>En augmentant sa vitesse de 10 km/h sur un trajet de 30 kilomètres, on ne gagne en moyenne que 30 secondes. Cela veut-il vraiment la peine de prendre des risques ?</small></p>	<p>Quoi qu'en dise votre client, cette réunion n'est pas une question de vie ou de mort.</p> <p><small>En augmentant sa vitesse de 10 km/h sur un trajet de 30 kilomètres, on ne gagne en moyenne que 30 secondes. Cela veut-il vraiment la peine de prendre des risques ?</small></p>	<p>On ne voudrait pas vous brider, mais ce serait bien si vous pouviez la boucler.</p> <p><small>La ceinture vous protège, ainsi que les autres passagers. Lors d'un choc à 50 km/h, une personne de 70 kg devient un projectile d'1,4 t.</small></p>	<p>Si vous comptiez donner votre vie à cette entreprise, c'est gentil, mais on ne vous a rien demandé.</p> <p><small>En augmentant sa vitesse de 10 km/h sur un trajet de 30 kilomètres, on ne gagne en moyenne que 30 secondes. Cela veut-il vraiment la peine de prendre des risques ?</small></p>	<p>On préfère vous voir mettre à profit votre goût du challenge ici plutôt que sur la route.</p> <p><small>En augmentant sa vitesse de 10 km/h sur un trajet de 30 kilomètres, on ne gagne en moyenne que 30 secondes. Cela veut-il vraiment la peine de prendre des risques ?</small></p>
---	---	--	---	---

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

@prefet10 @Prefetaube aube.gouv.fr
 @Prefet_10 Préfecture de l'Aube